



ONUSIDA
PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA

HCR
UNICEF
PAM
PNUD
UNFPA
UNODC
OIT
UNESCO
OMS
BANQUE MONDIALE

UNAIDS/PCB(28)/11.12

25 mai 2011

**28^{ème} réunion du Conseil de Coordination
du Programme de l'ONUSIDA**

Genève, Suisse

21-23 juin 2011

**Rapport du sous-comité du
Conseil de Coordination du Programme pour la préparation du
Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités pour
2012-2015**

Documents complémentaires pour ce point :

- i. 2012- 2015 Unified Budget, Results and Accountability Framework (UBRAF)
Part I (UNAIDS/PCB(28)/11.10)
- ii. 2012- 2015 Unified Budget, Results and Accountability Framework (UBRAF)
Part II (UNAIDS/PCB(28)/11.11)

Action requise lors de cette réunion : le Conseil de Coordination du Programme est invité à : *voir le document 2012- 2015 Unified Budget, Results and Accountability Framework (UBRAF) Part I (UNAIDS/PCB(28)/11.10)*

Incidences financières des décisions: *voir le document UNAIDS/PCB(28)/11.10*

INTRODUCTION

1. En décembre 2008, il a été décidé, au cours de la 23^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme, de la création d'un sous-comité ad intérim pour la préparation du Budget-plan de travail intégré 2010-2011.

Reconstitution du sous-comité

2. En juin 2010, au cours de la 26^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme, il a été convenu que le sous-comité serait maintenu, avec un mandat révisé comprenant une évaluation des allocations budgétaires aux différents Coparrainants. Il a également été souhaité qu'il comprenne une représentation appropriée et complète, avec des participants qualifiés, engagés, financièrement compétents et professionnellement expérimentés sur les Nations Unies et, dans l'idéal, sur l'ONUSIDA. Le sous-comité ne serait pas une structure permanente mais se réunirait, lorsque nécessaire, pour la préparation du Budget-plan de travail intégré.
3. Conformément à la décision 10.5 (j) de la 26^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme (CCP), le Bureau du Conseil de Coordination du Programme, a décidé, au cours de la réunion du 8 juillet 2010, de reconstituer le sous-comité du CCP « pour la préparation du budget intégré et cadre de responsabilités pour la période 2012-2015, avec un mandat prévoyant leur examen général et la soumission de recommandations à la 28^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme sur :
 - l'ensemble des priorités, la portée et la structure du budget et du Cadre de responsabilités de l'ONUSIDA, y compris une évaluation des allocations budgétaires des différents Coparrainants ;
 - les résultats attendus et les principales activités du budget intégré et du cadre de responsabilités ;
 - le cadre de suivi des performances, les indicateurs, les cibles et les rapports d'exécution financière, et ;
 - le suivi de la mise en œuvre des décisions antérieures sur le budget unifié et le Cadre de responsabilités.
4. Le Bureau du Conseil de Coordination du Programme a également convenu que le processus de composition du sous-comité ad intérim devait être le même que celui utilisé en 2009, et qu'il devait inclure l'élément de la décision du Conseil de Coordination du Programme, mentionné ci-dessus, qui se rapporte au profil des participants recherchés.

Réunions du sous-comité

5. Le sous-comité s'est rassemblé à trois reprises à Genève, en décembre 2010, en mars et en avril 2011. Au cours du développement du budget intégré et du Cadre de responsabilités (UBAF), il a été estimé qu'en raison de l'importance et de l'accent mis sur les résultats, ces derniers devaient apparaître dans le titre de l'UBAF. Cette recommandation a été acceptée par le sous-comité et le titre a été changé pour « Cadre unifié, du budget, des résultats et des responsabilités » (UBRAF) et c'est ce titre qui est dorénavant utilisé dans le présent rapport.
6. Suite aux discussions tenues avec la présidente du sous-comité concernant la nécessité d'assurer la participation de tous les intervenants clés dans le développement de l'UBRAF, il a été convenu d'inclure les partenaires clés lors du premier jour de la réunion du sous-comité prévue le 10 mars 2011. Cette journée est

ainsi devenue une consultation multipartite sur l'UBRAF, et a été suivie par une réunion ordinaire du sous-comité, le 11 mars 2011. Cette solution s'étant avérée un moyen très utile de solliciter les contributions pour le développement de l'UBRAF, il a alors été décidé d'organiser une seconde consultation multipartite sur le même modèle, avec une réunion incluant les parties prenantes, le 18 avril 2011, suivie d'une réunion ordinaire du sous-comité le 19 avril 2011.

Défis à relever

7. La Stratégie de l'ONUSIDA pour 2011-2015 a été approuvée par le Conseil de Coordination du Programme en décembre 2010. La principale fonction du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités pour 2012-2015 (UBRAF) étant de mettre en acte cette stratégie, la préparation de l'UBRAF n'a pu commencer qu'après la réunion du Conseil de Coordination du Programme en décembre 2010. Ce fait imposa une contrainte de temps considérable au sous-comité pour la finalisation de ses travaux, entre décembre 2010 et fin avril 2011.
8. La mise en place des deux consultations avec les parties prenantes au projet a ajouté une charge de travail supplémentaire aux membres du sous-comité et du Secrétariat, mais elle a donné lieu à des contributions importantes de la part d'un large éventail de partenaires pour l'élaboration du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités pour 2012-2015. La version préliminaire de l'UBRAF a également été publiée sur le site de l'ONUSIDA avant chacune des deux consultations et des commentaires écrits ont été reçus directement des parties prenantes.
9. Le travail du sous-comité a été continûment confronté au défi posé par la mise à disposition, en temps opportun, des documents en anglais et en français, pour permettre aux membres d'être parfaitement au fait des documents avant les réunions.
10. Le présent rapport expose au Conseil de Coordination du Programme les délibérations et recommandations du sous-comité sur la préparation du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités pour 2012-2015.

POINTS PRINCIPAUX SOULEVÉS PAR LE SOUS-COMITÉ

Première réunion du sous-comité le 9 décembre 2010

11. La première réunion s'est concentrée sur le contexte général, l'approche et les principes de l'UBRAF, et notamment sur ses liens avec la Stratégie de l'ONUSIDA pour 2011-2015. Il a également examiné sa structure générale et son processus de développement.
12. Le sous-comité a souligné l'importance de :
 - tenir compte des mécanismes pour accroître l'efficacité et la simplicité de l'UBRAF ;
 - s'appuyer sur les mécanismes existants pour optimiser la cohérence et la synergie ;
 - reconnaître les différentes priorités aux niveaux mondial, régional et national ;
 - aligner les procédés de l'UBRAF sur les processus continus de planification des Coparrainants ;
 - harmoniser la terminologie pour faciliter la compréhension ;
 - assurer la cohérence avec les cadres budgétaires antérieurs pour permettre la comparaison ;

- tenir compte de la situation financière actuelle et de l'architecture financière en constante évolution, et ;
 - communiquer avec les donateurs afin de les informer sur le niveau budgétaire proposé.
13. Le sous-comité a noté que la composante « interinstitution » de l'ancien UBW était devenue lourde et fastidieuse, sans apporter les avantages correspondants. En outre, la séparation entre les fonds pour les activités « mondiales et régionales » et ceux pour les activités menées au niveau des «pays» était devenue floue car l'allocation des fonds au niveau régional étaient de plus en plus consacrée au niveau des pays et leur profitaient directement.
14. Un autre inconvénient relevé dans l'UBW actuel est que les fonds de l'ONUSIDA pour les programmes de lutte contre le sida au niveau des pays ne sont pas tous intégrés dans l'UBW, ce qui limite son utilité comme instrument de gestion des ressources. Les principales exigences pour l'avenir seraient :
- un budget plus complet et inclusif qui facilite la cohérence de la gestion budgétaire ; et
 - un budget mieux structuré qui présente le budget de façon plus claire et plus simple.
15. Les représentants des Coparrainants ont souligné la nécessité de comprendre les différents rôles et responsabilités des Coparrainants - eux-mêmes se concentrant sur différents niveaux pour fournir les financements, les orientations normatives, l'assistance technique, etc. Un défi particulier qui doit être gardé à l'esprit est que le financement et la programmation des activités relatives au VIH et au sida sont de plus en plus intégrés plutôt que verticaux (par exemple, le VIH/sida est associé à d'autres maladies). La mesure dans laquelle les fonds de base de l'UBW aideraient les Coparrainants à mobiliser d'autres fonds varie aussi considérablement selon les agences et cette réalité doit être prise en considération dans l'élaboration de l'UBRAF.
16. Les délégués des ONG ont souligné qu'il était important que l'UBRAF examine et soutienne les activités liées au VIH et au sida qui ne sont peut être pas attrayantes pour tout le monde, par exemple en ce qui concerne les populations clés, il faut réduire la pression venant des bailleurs de fonds pour choisir des activités spécifiques. Les orientations qui ont été développées, par exemple, pour les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) et les professionnel(le)s du sexe, devraient contribuer au développement de l'UBRAF. Il a également été souligné qu'il était important d'inclure les droits humains, l'égalité des sexes et les partenariats en tant que principes de base pour le suivi de la performance.
17. Le sous-comité a approuvé l'objectif fondamental qui consiste à soutenir le travail au niveau des pays et le développement des résultats clés pour les régions géographiques. Les priorités de l'épidémie qui concernent les pays alimentent en effet ces résultats régionaux. Il importe également de soutenir les plans de travail spécifiques aux pays qui sont développés en fonction des résultats obtenus aux niveaux global et régional, parallèlement à un système de remise de rapports substantifs et financiers générés au niveau des pays. Le sous-comité a relevé que beaucoup de pays avaient des difficultés à obtenir des données fiables et a souligné leurs besoins en assistance technique dans ce domaine. Comme demandé par la 26^{ème} CCP, une attention particulière sera accordée aux études de cas par pays afin de fournir des rapports détaillés sur les réalisations enregistrées au niveau des pays.

18. À l'issue des échanges sur le contexte du développement de l'UBRAF, le sous-comité a souligné que ce dernier devrait :
- être axé sur les pays et basé sur les priorités épidémiques et les ressources des Nations Unies au niveau des pays ;
 - présenter clairement les résultats attendus et les contributions des Coparrainants et du Secrétariat ;
 - allouer des fonds en fonction des priorités épidémiques, de la performance des Coparrainants et des fonds soulevés par chacun des Coparrainants, et non selon des droits acquis ou des augmentations calculées au pro rata ;
 - être structuré selon les trois directions stratégiques de la Stratégie de l'ONUSIDA et selon les fonctions stratégiques du leadership, de la coordination et de la responsabilité mutuelle ;
 - être divisé en deux composantes : « Coparrainants » et « Secrétariat ». La notion « interinstitution » présente dans les UBW précédents sera interrompue et intégrée dans ces deux composantes ;
 - être présenté de manière à inclure le financement des activités menées au niveau global et à les séparer du financement pour les activités aux niveaux régional ou national, qui elles, seront fusionnées ; et
 - inclure, outre les fonds « de base UBRAF », tous les financements anti-VIH des Coparrainants sous l'appellation « autre » ou « hors budget de base ». Cette action inclurait les financements au niveau des pays qui, jusqu'à présent, n'étaient pas intégrés à l'UBW.

Seconde réunion du sous-comité le 11 mars 2011

19. La deuxième réunion du sous-comité du 11 mars 2011 a étudié les résultats de la première consultation multipartite tenue la veille, sous la présidence de la responsable du sous-comité, Mme Mariame Sy, en présence des membres du sous-comité.
20. Les principales questions soulevées lors de la consultation et examinées par le sous-comité sont notamment les suivantes :
- Dans le cadre de la poursuite du développement de l'UBRAF, il est nécessaire de préciser les objectifs et de les concentrer sur les résultats, et de tenir compte des contributions spécifiques de la consultation ;
 - L'ONUSIDA devrait répondre aux besoins de tous les pays en mettant l'accent sur des pays spécifiques ;
 - La prochaine étape de développement de l'UBRAF devrait permettre d'approfondir plus avant la définition des contributions spécifiques et des résultats des Coparrainants et du Secrétariat, y compris les résultats au niveau des pays. Ce travail servira de base pour la responsabilisation et l'identification des ressources associées ; et
 - Les allocations budgétaires de l'UBRAF doivent refléter et compléter les fonds propres des Coparrainants qui sont dédiés à la lutte contre le sida.
21. Le sous-comité a également souligné la nécessité :
- de conserver à l'UBRAF la souplesse nécessaire pour qu'il puisse s'adapter aux contextes nationaux et aux différentes facettes de l'épidémie ;
 - d'allouer des ressources dans le cadre de l'UBRAF dans l'optique de motiver le travail en commun au niveau des pays, en incluant le principe constant de

collaboration qui est inhérent à toutes les activités du programme commun, et d'habiliter les équipes communes à implémenter les effets ciblés pour lesquels elles peuvent être tenues responsables ;

- pour l'UBRAF de s'appuyer sur les résultats qui ont été réalisés et validés à ce jour, de ne pas déprécier les travaux antérieurs et de mettre en valeur le niveau suivant d'interventions ; de protéger et mettre en avant les résultats importants qui ont déjà été réalisés par les équipes et programmes communs de soutien au niveau des pays ;
- de développer des indicateurs de processus pour les principaux domaines de travail de l'ONUSIDA qui ont trait aux questions normatives, telles que les conseils techniques, les politiques et les changements au niveau de la société, lesquels ont des implications à long terme et ne sont pas faciles à mesurer sur une échelle annuelle.

Troisième réunion du sous-comité le 19 Avril 2011

22. La troisième réunion du sous-comité s'est déroulée le 19 avril 2011 et a étudié les résultats de la seconde consultation tenue auprès des parties prenantes le 18 avril 2011, sous la présidence de la responsable du sous-comité, en présence des membres du sous-comité. Le sous-comité a noté les points principaux soulevés au cours de la consultation :

- le budget restera au même niveau que pour l'exercice 2010-2011 ;
- la valeur ajoutée de l'ONUSIDA sera plus clairement mise en avant dans le cadre des résultats et dans le budget ;
- le rôle de la société civile sera plus apparent, y compris ses ressources et le processus d'élaboration des normes communes de travail ;
- la responsabilité des Coparrainants doit être expliquée plus clairement, en particulier en ce qui concerne les ressources hors ressources de base ;
- le rôle du Secrétariat doit être plus clairement articulé ;
- l'allocation des ressources devra être encore affinée, expliquée plus avant et présentée sous des formes plus variées ;
- la matrice des résultats et la matrice du budget devront être unifiées ;
- les indicateurs devront être encore affinés, et les données de base et les cibles seront ajoutées autant que possible là où elles n'existent pas ;
- des plans de travail détaillés pour les Coparrainants et le Secrétariat doivent être élaborés aux niveaux global, régional et national à la suite du CCP de juin 2011 ;
- les autres commentaires faits lors de la consultation devront être pris en compte lors du développement et de la finalisation de l'UBRAF.

23. Le sous-comité a également mis en avant la nécessité de :

- veiller à la cohérence entre la terminologie utilisée dans le document de l'UBRAF et les définitions qui apparaissent dans les autres documents de l'ONUSIDA. Il a été décidé que le Secrétariat examinerait le document de l'UBRAF, identifierait les parties où la terminologie est utilisée, et travaillerait avec les Coparrainants afin de s'assurer que cette terminologie est appropriée, qu'elle utilise les définitions des textes déjà approuvés. Le Secrétariat communiquera également au sous-comité un ensemble de définitions à utiliser dans l'UBRAF ;
- mieux expliquer le budget du Secrétariat et le pourcentage des allocations aux Coparrainants ;

- établir des rapports réguliers sur les fonds hors budget de base, qui sont générés par les Coparrainants, afin de s'assurer que ces fonds sont utilisés de façon appropriée pour la mise en œuvre de la stratégie de l'ONUSIDA ;
- ventiler le budget de base de l'UBRAF par région et par objectif en vue d'obtenir une image plus claire de la répartition des allocations.

24. Le sous-comité a convenu des recommandations à soumettre pour considération au Conseil de Coordination du Programme en juin 2011 comme suit :

RECOMMANDATIONS DU SOUS-COMITÉ

25. Le sous-comité du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA pour la formulation du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012-2015 :

- i. recommande* que le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) 2012-2015 soit approuvé par le Conseil lors de sa 28^{ème} réunion ;
- ii. demande instamment* que le Cadre Unifié des résultats et des responsabilités 2012-2015 soit utilisé par toutes les parties prenantes pour répondre à leurs besoins en matière de rapports ;
- iii. prie* le Secrétariat de l'ONUSIDA d'adresser un rapport annuel au Conseil de Coordination du Programme sur la mise en œuvre de l'UBRAF 2012-2015; et
- iv. prend note* de la valeur des consultations tenues auprès de parties prenantes et de l'engagement des partenaires et du sous-comité dans le développement de l'UBRAF 2012-2015.

[Fin du document]